

Note Méthodologique : intervention en espace confiné

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

- Opérations à haut risque nécessitant expertise, moyens techniques et maîtrise des contraintes de sécurité.
- Accompagnement complet pour sécuriser les interventions et assurer la conformité réglementaire.
- Identifier et maîtriser les dangers liés à l'accès, au travail et à la sortie des espaces confinés.
- Viser une prévention efficace des accidents et un pilotage rigoureux des interventions.

Point clé : La sécurité des intervenants et la conformité légale sont prioritaires à chaque étape de la mission.

Objectifs de la mission

- Assurer la maîtrise des risques liés aux environnements confinés.
 - Réaliser un diagnostic précis des dangers et de l'organisation existante.
 - Auditer la conformité des procédures internes aux normes applicables.
 - Vérifier l'adéquation et l'usage des EPI/EPC.
 - Définir et prioriser un plan d'action opérationnel et pragmatique.
 - Améliorer la sécurité, réduire les accidents graves, garantir la conformité légale et normative.
-

Périmètre / livrables attendus

Périmètre :

- Entreprises industrielles, installateurs, sociétés de maintenance (chimie, pétrochimie, traitement des eaux, construction navale, infrastructures portuaires).
- Acteurs concernés : responsables QHSE, encadrants, techniciens, agents de terrain.
- Espaces visés : réservoirs, silos, cuves, conduits, galeries.

Livrables attendus :

- Rapport d'audit préliminaire et état des lieux réglementaire.
 - Rapport de conformité réglementaire.
 - Plan d'action détaillé et hiérarchisé.
 - Rapports de suivi (suivi mensuel ou trimestriel selon besoin).
-

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 : Diagnostic initial (2 à 4 jours, sur site)

- Identifier les espaces confinés et analyser les risques associés.
- Vérifier les procédures en place et collecter l'historique des interventions.
- Livrable : rapport d'audit préliminaire.

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire (1 à 3 jours, en bureau)

- Revue des documents internes, fiches de poste, attestations de conformité/formation.
- Vérification de l'alignement avec les normes nationales et européennes.
- Livrable : rapport de conformité réglementaire.

Étape 3 : Recommandations et plan d'action (≈ 2 jours, atelier participatif)

- Formuler des recommandations sur pratiques, équipements, formations et documentation.
- Prioriser les actions selon niveau de risque, faisabilité et conformité.
- Livrable : plan d'action détaillé et hiérarchisé.

Étape 4 : Suivi et accompagnement (fréquence variable)

- Coordonner la mise en œuvre, produire les rapports d'avancement.
- Réaliser des audits complémentaires et préparer les revues de direction.
- Livrables : rapports de suivi périodiques.

Planning / durée / jalons

Phase	Durée estimée	Modalité	Livrable clé
Diagnostic initial	2 à 4 jours	Sur site	Rapport d'audit préliminaire
Analyse documentaire	1 à 3 jours	En bureau	Rapport de conformité
Recommandations & plan d'action	≈ 2 jours	Atelier participatif	Plan d'action détaillé
Suivi & accompagnement	Mensuel / trimestriel	Mixte (site & distance)	Rapports de suivi

Durée globale modulable selon la taille de l'entreprise, le nombre d'espaces concernés et la complexité des risques.

Rôles & responsabilités (client / consultant)

Consultant :

- Conduit le diagnostic sur site et l'analyse réglementaire.
- Formule des recommandations et structure le plan d'action.
- Assure le suivi personnalisé, rapports d'avancement et audits complémentaires.
- Prépare les revues de direction.

Client :

- Fournit les documents et informations nécessaires (procédures, audits antérieurs, fiches de poste, attestations, plans d'accès).
 - Facilite l'accès aux sites/espaces et la tenue des réunions et ateliers.
 - Participe aux restitutions et échanges de suivi.
-

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Procédures internes applicables aux espaces confinés.
 - Rapports d'audit précédents et données des interventions antérieures.
 - Fiches de poste des opérateurs et attestations de formation existantes.
 - Attestations de conformité et protocoles internes.
 - Plans d'accès et inventaire des espaces confinés concernés.
 - Éléments de planning opérationnel et contraintes réglementaires du site.
-

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Réunions de restitution et ateliers d'analyse pour co-construire les actions.
 - Rapports d'avancement et de suivi périodiques (mensuels/trimestriels selon besoin).
 - Préparation des revues de direction et audits complémentaires si nécessaire.
 - Contrôle de la conformité aux normes nationales et européennes.
 - Priorisation des recommandations selon risque, faisabilité et exigences réglementaires.
 - Modalités d'intervention mixtes (sur site et à distance) pour optimiser délais et qualité.
-